

Avis adopté

Séance plénière du 14 avril 2026

« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »

Déclaration du groupe Familles

Une crise, par définition, est imprévisible tant par sa nature que par la date de sa survenance. Mais nous pouvons apprendre du passé et nous préparer à mieux faire face à celles qui ne manqueront pas de survenir. C'est l'objet de cet avis qui, s'appuyant sur les crises les plus récentes et regrettant qu'elles n'aient pas fait l'objet de retours d'expérience systématiques, cherche à préciser le cadre dans lequel devrait se développer une politique adaptée à de telles situations.

L'avis met en évidence la nécessité de renforcer notre système de santé au travers d'une approche « one health » qui intègre à la fois prévention et recherche sans oublier l'indispensable autonomie stratégique.

Le Groupe Familles adhère à toutes les préconisations et souhaite insister sur celles qui concernent les personnes : il est en effet essentiel de mettre l'individu au centre des préoccupations ; c'est une des conditions de l'efficacité de toute politique.

Ceci passe tout d'abord par le respect des libertés et des droits fondamentaux. Les restrictions ne peuvent être que l'exception. Les citoyens ne peuvent être réduits à des sujets à protéger au mépris de leurs droits. Les interdictions doivent être justifiées, limitées et temporaires.

Par ailleurs les crises récentes ont révélé les problématiques rencontrées par certaines personnes particulièrement vulnérables, jeunes et moins jeunes, personnes en situation précaire, majeurs protégés. Les 18-24 ans ont été particulièrement affectés et ont continué de ressentir les conséquences bien après la crise. De même les pensionnaires des EHPAD et leurs familles ont douloureusement subi les interdictions imposées.

Il est impératif d'associer les personnes concernées aux décisions ; la démocratie en santé au plus près du terrain doit devenir une réalité.

Enfin toute politique pour être efficace doit reposer sur la confiance, condition de l'acceptabilité des décisions prises. Cette confiance, comme le souligne l'avis, repose sur une communication fiable, transparente et accessible nécessitant que soit organisée une communication institutionnelle de crise.

Le Groupe Familles a adopté l'avis.